

Cahier des charges

Réalisation de supports pédagogiques sur le bouquetin ibérique dans le cadre du processus de réintroduction dans le Parc national des Pyrénées

Article 1 : définition du projet

Le Parc national des Pyrénées et le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises ont lancé la réintroduction du bouquetin ibérique en 2014. La réintroduction de cette espèce était une action majeure des chartes des deux parcs ainsi que de la stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité développée par le ministère en charge de l'écologie.

Des supports de communication ont été réalisés en 2014 et de nombreuses actions de communication ont été mises en œuvre lors des différents lâchers.

L'information et la sensibilisation accompagnent l'ensemble du projet de réintroduction. L'acceptation du bouquetin par les populations locales comptant parmi les critères primordiaux de réussite d'une restauration durable de cette espèce, la communication et la sensibilisation autour de ce projet a pour double objectif d'accompagner l'arrivée des premiers individus sur le territoire et de restaurer la place de cet animal symbolique du bestiaire pyrénéen dans la mémoire collective.

Une mallette pédagogique a été conçue et fabriquée en 2015.

Le Parc national des Pyrénées s'est doté de trois malettes qui, depuis l'automne 2015, sont très largement utilisées par les gardes-moniteurs du Parc national des Pyrénées et quelques uns de ses partenaires locaux auprès des scolaires mais aussi avec d'autres publics lors de diverses animations.

Le programme de réintroduction du bouquetin ibérique sera étendu, à compter de l'automne 2018, aux vallées béarnaises des Pyrénées Atlantiques – Nouvelle Aquitaine. Ce nouveau volet du programme de réintroduction du bouquetin ibérique bénéficiera du soutien de l'Europe et du FEADER.

La présente consultation porte sur la réalisation, à l'identique, des différents supports qui constituent la « mallette pédagogique bouquetin » afin de doter les gardes-moniteurs des vallées béarnaises.

Article 2 : Description technique des supports

L'objectif est de réaliser les supports pédagogiques sur le bouquetin ibérique à partir des éléments suivants :

2.1. Panneau biotop et magnets

Un panneau magnétique, dont le support est un Roll 'up (*support magnétique de grande taille mesurant 0,80 x 2,00 mètres*), permet de présenter l'habitat du bouquetin par une illustration naturaliste, dans l'écosystème montagnard de manière à l'y situer en mettant l'accent sur les interactions caractérisées avec d'autres espèces animales mais aussi avec les activités humaines (*chasse, tourisme, escalade, parapente, pastoralisme, chiens*).

Les illustrations représentant les espèces et activités seront imprimées sur vingt magnets (*supports ronds ferreux mesurant 11,5 centimètres de diamètre*). Ils contiennent, en leur dos, un texte explicatif précisant les caractéristiques de l'espèce ou de l'activité représentée et son lien avec le bouquetin ibérique. Les éléments retenus permettent d'aborder son comportement, de connaître son régime alimentaire, sa vie sociale, de replacer l'espèce parmi les autres mammifères présents dans les Pyrénées, d'identifier des indices de présence.

L'acte pédagogique recherché consiste dans le choix de positionnement de chaque pièce.

Sept magnets blancs (*sans illustration ni texte*), sur lesquels il est possible d'écrire avec des feutres spécifiques pour tableaux blancs, permettent, selon les interventions, d'inclure des éléments choisis par l'animateur ou les participants.



Le prestataire aura en charge la fabrication du panneau magnétique et la reproduction des vingt-sept illustrations et des textes sur magnets.

Trois exemplaires complets seront réalisés soit trois panneaux roll 'up et trois fois vingt-sept magnets.

2.2. Reproductions de crânes de mâles et femelles en 3D – trois dimensions



Il s'agit de créer à l'échelle 1, des reproductions de crânes d'un mâle adulte et d'une femelle adulte, avec des couleurs et une matière réaliste. Elles permettent de faire prendre conscience de la physionomie générale de l'espèce et du dimorphisme sexuel mais aussi d'apprendre la lecture précise de l'âge à partir des croissances annuelles inscrites sur les cornes.

La reproduction veillera également à reproduire fidèlement la dentition du maxillaire supérieur et un moulage de la mandibule permet une description de la formule dentaire de l'espèce en l'associant à son régime alimentaire d'herbivore ruminant.

Il y a lieu d'éviter un aspect « *trophée de chasse* ».

Le crâne femelle est articulé et peut être sorti du socle de présentation.

Les cornes du crâne mâle peuvent être désolidarisées afin de faciliter le transport et le rangement. Ces éléments seront très fréquemment présentés dans les écoles, les maisons de parc, des foires, des salons, des fêtes locales, donc manipulés. Le matériau choisi par le prestataire devra privilégier la solidité, un poids permettant un transport aisé et une facilité de reproduction.

Il est important de réaliser des copies très précises par moulage d'objets originaux réels.

Le prestataire aura en charge la fabrication des reproductions des deux crânes en trois exemplaires pour le Parc national des Pyrénées soit six crânes au total.

2.3. Silhouettes



Onze silhouettes ont été fabriquées à l'échelle 1/6°.

Outre les silhouettes humaines, les espèces choisies sont des espèces avec lesquelles il partage l'habitat ou, pour le bouquetin des Alpes, permettant de mettre en évidence des différences (corne, couleur du pelage, etc.).

Pour permettre le rangement de ces silhouettes, il devra être fourni un sac à dos marqué du logotype par jeu de silhouettes.

Le prestataire aura en charge la fabrication de trois jeux de onze silhouettes pour le Parc national des Pyrénées et de trois sacs à dos marqués du logotype.

2.4. Fac-similés d'empreintes et de crottes du bouquetin ibérique et d'autres espèces partageant l'habitat du Bouquetin ibérique



Ces outils permettront de mettre l'espèce bouquetin ibérique dans son contexte et de comparer ses traces à celles de la faune dont il partage l'habitat.

- récapitulatif des dix empreintes contenues dans la mallette : bouquetin ibérique, isard, mouton, chevreuil, sanglier, lagopède, cerf, cheval, chèvre, marmotte,
- récapitulatif des huit fac-similés de crottes contenues dans la mallette : bouquetin ibérique, isard, mouton, chevreuil, sanglier, lagopède, lièvre brun, renard,
- chaque malle contient cinq empreintes de Bouquetins en négatif qui sont destinées au kit "Fais ton empreinte".

Ces éléments seront très fréquemment présentés dans les écoles, les maisons de parc, des salons, donc manipulés. La solidité et la facilité de reproduction de ces éléments seront des éléments attendus.

Le prestataire aura en charge la fabrication de trois jeux des dix empreintes, de trois jeux des huit fac-similés de crottes et de trois jeux des cinq empreintes de Bouquetins en négatifs pour le Parc national des Pyrénées.

2.5. Kit "Fais ton empreinte"



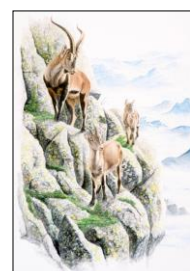
Ce kit comprend un paquet de pâte à traces de 5 kilogrammes et un seau de plâtre de 5 kilogrammes à prise rapide.

Le prestataire aura en charge la fourniture de trois paquets de pâte à traces de 5 kilogrammes chacun et trois seaux de plâtre à prise rapide de 5 kilogrammes chacun pour le Parc national des Pyrénées.

2.6. Carte postale du bouquetin ibérique

Cette carte, du format d'une carte postale, présente, par le biais d'une illustration le dimorphisme des bouquetins et son évolution par le biais de trois représentations : un mâle, une femelle et un cabri. Ils sont situés dans un habitat type.

Cette carte fera l'objet d'une impression quadri en recto-verso, sera au format



10 centimètres x 15 centimètres, sur du papier 350g/m², papier FSC, tiré à sept cent exemplaires.

Le prestataire aura en charge la fourniture de sept cent cartes postales pour le Parc national des Pyrénées.

2.7. Livret « famille » pédagogique sur le bouquetin ibérique

Constitué de douze pages, il introduit l'action de réintroduction du bouquetin ibérique et reprend le contenu des différents outils de cette mallette afin de les mettre en relation et de les compiler dans ce document.

En intégrant des images et des jeux, ce livret a pour objet d'être le plus attractif possible afin de retenir l'attention des enfants et des adultes.

Pour information, ce document a été édité et est téléchargeable pour depuis le site bouquetin : http://www.bouquetin-pyrenees.fr/sites/default/files/uploads/images/liv-famille_a5_bd.pdf

Ce livret fera l'objet d'une impression quadri en recto-verso, sera au format 14,8 centimètres x 21 centimètres, sur du papier 130g/m² pique à cheval, papier FSC, tiré à deux mille cinq cent exemplaires.

Le prestataire aura en charge la fourniture de deux mille cinq cent « livrets famille » pour le Parc national des Pyrénées.

2.8. Caisses de rangement

Pour assurer un transport optimal des crânes, des boîtes de rangements et une caisse de transport devront être conçus.

Une boîte de rangement sera dédiée uniquement au crâne mâle et une autre au crâne femelle.

La caisse de transport permettra de ranger le crâne femelle, les magnets, les empreintes, les silhouettes, les fac-similés d'empreintes et de crottes, le kit « *Fais ton empreinte* », des cartes postales et des livrets.

Pour faciliter son déplacement, il sera doté de roulettes, être robuste sans être trop lourd, marqué du logotype et avoir des dimensions qui lui permettent d'être rangé dans le coffre d'une petite voiture. Une attention particulière sera portée au poids de la caisse de transport. Elle devra être la plus légère possible et adapté à une manipulation par une seule personne.

Le prestataire aura en charge la fourniture de trois boîtes de rangement pour le crâne mâle, de trois boîtes de rangement pour le crâne femelle et de trois caisses de transport pour le Parc national des Pyrénées.

Article 3 : Rappel des quantités souhaitées

Toutes les réalisations de matériel pédagogiques devront être effectuées en trois exemplaires.

Chaque exemplaire comprend :

- panneau biotope et magnets : trois panneaux roll'up et trois fois vingt-sept magnets,
- reproductions de crânes de mâles et femelles en 3D : reproductions de deux crânes en trois exemplaires soit six crânes au total ;

- silhouettes : fabrication de trois jeux de onze silhouettes et de trois sacs à dos logotypés,
- fac-similés d'empreintes et de crottes du bouquetin ibérique et d'autres espèces partageant l'habitat du bouquetin ibérique : trois jeux des dix empreintes, de trois jeux des huit fac-similés de crottes et de trois jeux des cinq empreintes de Bouquetins en négatifs,
- kit "*Fais ton empreinte*" : fourniture de trois paquets de pâte à traces de cinq kilogrammes chacun et trois seaux de plâtre à prise rapide de cinq kilogrammes chacun
- carte postale du Bouquetin ibérique : fourniture de sept cent cartes postales
- livret « *famille* » pédagogique sur le Bouquetin ibérique : fourniture de deux mille cinq « *livrets famille* » ,
- caisses de rangement et de transport : trois boîtes de rangement pour le crâne mâle + trois boîtes de rangement pour le crâne femelle + trois caisses de transport

Article 4 : Délais de réalisation

L'ensemble des supports pédagogiques devront être conçus et livrés dans le courant de l'année 2108.

Article 5 : Livraison

La livraison est effectuée à l'adresse suivante :

Parc national des Pyrénées
2, rue du IV septembre,
Villa Fould
65007 TARBES CEDEX

Article 6 : Proposition financière et technique

Chaque poste fera l'objet d'un devis détaillé permettant d'identifier, pour chacune des prestations, le prix unitaire hors taxes et toutes taxes comprises et les détails techniques.

Si l'organisme qui répond à la présente consultation n'est pas assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée, il fournira une attestation rédigée par les services fiscaux compétents mentionnant l'article du code général des impôts justifiant de l'exemption. Cette attestation sera jointe à la réponse à la présente consultation.

Une éventuelle remise commerciale sera spécifiée (*pourcentage, montant hors taxes et toutes taxes comprises*) pour chaque poste ou sur la globalité du devis.

Article 7 : Critères de sélection des offres

Les offres seront examinées et classées en fonction des critères suivants :

- conformité de l'offre aux dispositions du présent cahier des charges (25%)
- références professionnelles qualitatives de l'entreprise au vu de travaux similaires antérieurs (25%)
- prix hors taxes et toutes taxes comprises, de chacun des postes et de l'ensemble (50 %)

Il n'y a pas de hiérarchie entre les critères. Le rapport qualité de l'offre, références et prix sera privilégié. La commande sera attribuée après mise en concurrence entre les différents prestataires ayant déposé une offre.

Article 8 : Propriété

Le Parc national des Pyrénées est propriétaire du concept et des supports pédagogiques, tous les droits lui étant cédés pour une durée illimitée. Les fichiers sources seront remis au prestataire retenu.

Article 9 : Renseignements techniques

Des informations techniques complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

Madame Marie HERVIEU
Responsable du service communication du Parc national des Pyrénées
Tél. : 05 62 54 16 40
E-Mail : pnp.hervieu@espaces-naturels.fr

Madame Delphine PELLETIER
Chargée de mission Education à l'environnement du Parc national des Pyrénées
Tél. : 05 62 54 16 40
E-Mail : pnp.pelletier@espaces-naturels.fr

Article 10 : Envoi des propositions

Les propositions sont à adresser à :

Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
Boite postale 736
65007 TARBES CEDEX

Les propositions sont formulées obligatoirement par écrit, avant le lundi 4 juin 2018, à 17 heures, quelque soit le mode de transmission, et doivent comporter :

1. les devis rédigés conformément aux dispositions de l'article 6,
2. une description des prestations fournies en réponse au présent cahier des charges,
3. une copie du présent cahier des charges approuvée et paraphée par le prestataire,
4. une attestation, signée par les services fiscaux, de non assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée si l'organisme ne facture pas de taxe sur la valeur ajoutée,
5. un document faisant apparaître le numéro SIRET ou SIREN,
6. les statuts ou la raison juridique du prestataire candidat,
7. une liste de référence ou de référents,
8. DC7 ou document équivalent en cours de validité

Article 11 : Modalités d'exécution

Toute proposition complète, reçue dans les délais, sera examinée et fera l'objet d'une réponse écrite positive ou négative.

Le prestataire retenu se verra proposer un bon de commande signé par Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées.

Il reprendra notamment les dispositions indiquées dans le présent cahier des charges et fixera par ailleurs toutes les dispositions financières et administratives réglementaires. L'exécution de la commande relève de la comptabilité publique. Ce bon de commande donnera lieu à un paiement final après constatation du service fait. Il n'est pas prévu et possible de verser un acompte à la commande. Les paiements se font, à exercice fait conformément aux règles de la comptabilité publique. Le mode de règlement choisi par le Parc national des Pyrénées est le virement administratif dans les termes fixés par le décret n°2002 – 231 du 21 février 2002.

L'unité monétaire est l'€.

Fait à Tarbes, le 10 mars 2018

© Parc national des Pyrénées